

BRÈVES AGRICOLES d'Ukraine et de Moldavie

Une publication du SE de Kyïv
Septembre, octobre & novembre 2025

1. Guerre

***Guerre :** Ces derniers mois, les forces armées de la fédération de Russie ont davantage pris pour cible des agriculteurs et des infrastructures agricoles civiles. D'après certains observateurs, il s'agit d'une stratégie délibérée pour affaiblir l'agriculture et l'économie ukrainiennes.

Début novembre, dans la région de Tchernihiv (nord-est du pays), deux employés agricoles ont été tués par un drone, alors qu'ils travaillaient aux champs. Mi-septembre, dans la région de Soumy (nord-est du pays), 12 ouvriers agricoles ont été blessés par des frappes de missile alors qu'ils travaillaient aux champs ; une trentaine de machines agricoles auraient également été endommagées. Début septembre, Alexandre Gordienko, agriculteur et président de l'association des agriculteurs de la région de Kherson (sud-est du pays), a été tué par une frappe de drone sur sa voiture ; il a été décoré de l'ordre des héros d'Ukraine à titre posthume. Début septembre, dans la région d'Odessa (sud du pays), un agriculteur a été blessé, et son entrepôt endommagé, par des frappes russes.

Fin novembre, une porcherie située dans la région de Tchernihiv (nord-est du pays) a été touchée par une frappe de drones, provoquant la mort d'un millier de bêtes. A la même période, une frappe similaire dans la région de Zaporijia (sud-est du pays) a provoqué la mort d'une soixante de bêtes. Début octobre, ce sont près de 13 600 porcs (sur les 15 000 qu'abritait la ferme) qui sont morts à la suite d'une frappe de vingtaine de drones russes sur une porcherie dans de la région de Kharkiv (est du pays).

Fin novembre, lors des frappes sur la région d'Odessa, des infrastructures portuaires du port de Tchernomorsk ont été endommagées. Mi-novembre, lors d'une attaque russe sur le port d'Odessa, plusieurs infrastructures portuaires, ainsi que des navires civils, ont été endommagés. Fin octobre, plusieurs infrastructures ferroviaires et portuaires ont été touchées par des frappes russes, provoquant des suspensions temporaires d'activités.

Mi-novembre, des drones russes ont frappé un élevateur de l'entreprise TAS Agro situé dans la région de Tchernihiv. Fin octobre, des drones russes ont détruit une usine de production de pâtes et son entrepôt dans la région de Kharkiv. Début octobre, un missile russe a touché le parc industriel Sparrow, situé

dans la région de Lviv (ouest du pays), dont une des composantes est une usine agro-alimentaire.

A la même période, une usine agro-alimentaire du producteur ukrainien de houmous Yofi, située à Kyïv, a été en partie détruite à la suite de frappes russes. A la même période, trois fermes situées dans la région de Soumy (nord-est du pays) ont été touchées par des frappes russes de drones, détruisant en partie des entrepôts, ainsi qu'une partie des denrées agricoles et des machines qui s'y trouvaient.

Le PAM a été touché par plusieurs frappes : ainsi, mi-novembre, un de ses entrepôts, situé dans la ville de Dnipro (au sud-est), a été touché par un drone, provoquant la destruction de 100 t de nourritures. Mi-octobre, un convoi humanitaire des Nations unies a été attaqué dans la région de Kherson, détruisant un véhicule du PAM : depuis le début de la guerre à grande-échelle en 2022, c'est la seconde fois qu'un convoi humanitaire des Nations unies est ciblé.

D'après une [étude](#) du groupe de cybersécurité slovaque ESET publiée début novembre, Sandworm (un groupe de pirates informatiques soutenu par le gouvernement russe) a mené des attaques contre des entreprises du secteur ukrainien des céréales et oléagineux, entre juin et septembre 2025.

D'après les Nations unies, fin novembre, il y avait environ 7,1 M d'Ukrainiens réfugiés à l'étranger.

***Territoires occupés :** Fin novembre, le conseil national de sécurité et de défense ukrainien a pris des [sanctions](#) contre 56 navires russes et étrangers qui sont entrés dans les ports ukrainiens occupés et ont exportés des produits agricoles provenant des territoires occupés.

Fin novembre, Roman Solomko, un agriculteur vivant dans la partie occupée de la région de Kherson (au sud-est du pays) a été condamné à la prison à perpétuité par une cour martiale russe pour avoir participé au sabotage d'un pont situé en Crimée.

Mi-octobre, l'ONG « centre d'étude de l'occupation » a expliqué que la Russie continuait d'exporter des céréales et du coke produits dans les territoires occupés depuis les ports ukrainiens de Marioupol et de Berdiansk vers le port turc de Marmara (pour les produits agricoles) et le port algérien d'Annaba (pour le coke).

D'après la journaliste d'investigation ukrainienne Kateryna Yaresko a expliqué que la plupart des céréales ukrainiennes exportées illégalement par la Russie sont envoyées en Égypte.

Début octobre, le procureur général d'Ukraine a ouvert une procédure par contumace à l'encontre du vice-ministre russe chargé de l'agriculture : il est soupçonné d'être responsable de la saisie de biens situés dans les territoires occupés et appartenant à des entreprises agricoles ukrainiennes (ex. Kernel, Nibulon). Ainsi, entre 2022 et 2023, environ 4,1 M t de céréales et d'oléagineux auraient été saisis puis exportés vers la Syrie, l'Égypte, la Turquie ou le Liban.

Fin septembre, le porte-parole du ministère des affaires étrangères ukrainien a condamné le fait qu'un navire battant pavillon chinois, le porte-conteneur *Heng Yang 9*, aurait utilisé ces derniers mois (au moins une fois cet été et une fois en septembre) le port de Sébastopol, en Crimée, malgré des tentatives de dissimulation. L'ambassade d'Ukraine en Chine a envoyé un courrier ministère des affaires étrangères chinois et le gouvernement ukrainien en a informé l'organisation maritime internationale.

Début septembre, le bureau du procureur général a indiqué avoir lancé une procédure judiciaire à l'encontre de deux directeurs d'entreprises ukrainiennes soupçonnés d'avoir vendu des produits phytosanitaires à la Russie.

***Pollution des sols :** Fin novembre, le ministère de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture (MEEA) a rapporté qu'un agriculteur de la région de Kherson (sud-est du pays) avait reçu une subvention de 4,76 M UAH (soit environ 96 000 EUR) pour couvrir 80% des frais qu'il avait engagé en 2023 pour inspecter et, le cas échéant, déminer les 1 150 ha qu'il cultive.

D'après l'inspection environnementale de l'État, les dommages à l'environnement causés par la Russie atteignent près de 6 trillions UAH (soit environ 121 Md EUR), du fait des feux, de la pollution des eaux et des sols et de la destruction de la faune et de la flore.

Fin octobre, la Slovaquie et l'Azerbaïdjan ont chacun signé un mémorandum de coopération avec l'Ukraine sur le déminage humanitaire.

D'après le gouvernement, en octobre, dans le cadre du programme d'indemnisation des travaux de déminage des terres agricoles, 370 ha ont été déminés, portant à 16 490 ha la surface agricole totale déminée depuis le lancement du programme en septembre 2024.

Fin août, la chambre des comptes d'Ukraine a publié un [rapport](#) sur le déminage humanitaire des terres agricoles. D'après la cour, entre février 2022 et février 2025, 191 agriculteurs auraient été tués par des mines. Sur les 17,4 M d'ha touchés par des combats, 13,9 M ha seraient potentiellement minés (soit environ 23 % du territoire ukrainien), dont 9,85 M ha de terres agricoles (soit près d'un quart des surfaces agricoles ukrainiennes). En outre, entre 2022 et juillet 2025, 7 750 ha de terres agricoles ont été déminés (soit environ 0,08 % des terres agricoles potentiellement polluées) et 403 000 ha ont été rendus aux cultures à

la suite de simples inspections. Ainsi, au rythme actuel, le déminage complet des terres agricoles pourrait prendre plus de 80 ans. Cette pollution représenterait une perte annuelle de 11 Md USD de PIB et 1,1 Md USD de recettes fiscales.

Sur les 30 MD USD nécessaires pour mener à bien cette dépollution des terres, près d'1 Md USD d'aide internationale, publique et privée, a été versé ou promis à l'Ukraine. Le rapport souligne plusieurs problèmes dans la mise en œuvre de la politique actuelle du gouvernement en matière de déminage : manque de coordination dans la planification ; mise en œuvre lacunaire (due notamment au manque de personnel qualifié, au manque de matériels et à un accès compliqué aux terres minées du fait des hostilités) ; difficultés à tenir ses objectifs en matière d'investissements (y compris en raison de la complexité des mécanismes de compensation pour agriculteurs) et retards dans les mises en cultures des terres déclarées sauvées ou déminées.

***Paix :** Les négociations d'un accord de cessez-le-feu et d'un traité de paix ont connu plusieurs évolutions ces dernières semaines. Dans le plan en 28 points proposé fin novembre, le 23^e prévoyait une disposition sur la libre circulation sur le Dnipro et en mer Noire.

Lors du sommet du G20, fin novembre, le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré qu'il allait demander au président russe Vladimir Poutine de rétablir l'initiative pour les céréales dans la mer Noire des Nations unies (BSGI).

***Reconstruction :** Fin novembre, le gouvernement ukrainien a [publié](#) les procédures permettant aux entreprises de demander une indemnisation en cas de destructions ou de dommages à leur propriété par des faits de guerre (pour un montant maximal de 10 M UAH, soit environ 200 000 EUR), ainsi qu'une indemnisation d'une partie des primes d'assurance contre le risque de guerre (pour un montant maximal d'1 M UAH, soit environ 20 000 EUR). Ce dispositif est géré par l'agence publique de crédit à l'exportation.

Fin novembre, le gouvernement a décidé d'augmenter la subvention à la construction ou à la rénovation des bâtiments d'élevage et des industries transformants des produits ou des co-produits animaux pour les agriculteurs proches de la ligne de front, relevant le taux de 25% à 50% des coûts engagés.

Courant novembre, la banque mondiale (via l'IFC) et la BERD ont annoncé verser chacune 25 M USD d'investissements d'ancrage au fonds *Rebuild Ukraine*. Géré par Dragon Capital (un groupe ukrainien d'investissements et de services financiers), l'objectif de ce fonds est de rassembler 250 M USD pour financer (en fonds propres ou quasi-fonds propres) des PME et des ETI ukrainiennes, y compris dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

Fin octobre, le gestionnaire de fonds ukrainien Diligent Capital Partners et l'entreprise de conseil néerlandaise 2ndAries ont annoncé le lancement de l'initiative *Food4Impact*. Ce fonds de 150 M EUR a pour objectif de développer en Ukraine les crédits aux agriculteurs

de moins de 250 ha *via* des garanties apportées à des banques commerciales, d'une part, et le *mezzanine financing* pour les entreprises agricoles et agroalimentaires, d'autre part. Il bénéficie d'une garantie de 75 M EUR de la Commission européenne et devrait être opérationnel début 2026.

***Food from Ukraine :** Mi-novembre s'est tenu le quatrième sommet international sur la sécurité alimentaire *Grain from Ukraine*, renommé cette année « *Food from Ukraine* ». Lors de cette conférence, 12,6 M USD de nouveaux financements ont été annoncés, contre 44 M USD l'année dernière.

Dans ce cadre, la haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, a annoncé le lancement d'une étude, par la Commission européenne, afin d'aider le secteur agricole ukrainien à retrouver les marchés vers lesquels elle exportait avant la guerre de 2022.

En outre, le ministère de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture (MEEA) a annoncé avoir discuté avec le ministère des affaires étrangères des Émirats arabes unis quant au projet de création de plateformes logistiques agricoles (*agricultural hubs*). Ces plateformes permettraient d'emballer des produits agricoles ukrainiens puis de les distribuer à des pays voisins qui en auraient besoin, comme le Soudan, le Kenya, la Somalie et la Palestine.

Le MEEA a également signé un protocole d'accord avec son homologue du Ghana pour l'établissement d'un « centre de transformation et de distribution de produits ukrainiens en Afrique occidentale », l'Ukraine s'engageant à fournir de l'expertise et des équipements, le Ghana du foncier et des garanties légales pour la mise en œuvre du projet.

Depuis son lancement en 2022, l'initiative a permis de récolter 370 M EUR de financements internationaux et d'envoyer plus de 320 000 t de produits agricoles ukrainiens (blé et farine, maïs, pois, huile) à 18 pays d'Afrique et d'Asie (Bangladesh, Tchad, Congo, Djibouti, Congo, Éthiopie, Kenya, Mauritanie, Malawi, Mozambique, Nigeria, Pakistan, Palestine, Somalie, Soudan, Syrie, Tanzanie et Zambie).

2. Production et filières agricoles

***Climat et changement climatique :** Après un été sec, l'automne a été particulièrement humide, y compris pour les régions méridionales (Dnipropetrovsk, Kherson et Odessa) et orientales (Kharkiv) les plus arides. Si ces pluies ont compliqué certains travaux de récolte et ont pu nuire à la qualité du maïs et du tournesol, elles ont bénéficié aux cultures d'hiver semées en automne. Le mois de novembre, un des plus chauds qui aient été enregistrés, a également favorisé les cultures d'hiver.

***Prévisions 2025/26 :** La sécheresse estivale dans les régions méridionales de l'Ukraine puis les pluies automnales ont affecté la récolte en quantité et en qualité. Pour les céréales, les volumes se sont globalement maintenus et devraient même connaître une progression par rapport à l'année dernière (de 56 à 59 M t, soit +5%). Pour le blé, la récolte a été

satisfaisante en quantité mais décevante en qualité, la part du blé meunier pouvant possiblement n'atteindre que 45% de la récolte. Pour l'orge, la récolte a été plutôt bonne. Pour le maïs, la forte humidité (25% en moyenne, contre une norme à 14%) risque d'affecter la qualité du maïs et sa rentabilité : fin novembre, un quart des surfaces n'aurait pas été récolté.

En revanche, pour les oléagineux, la récolte a sensiblement baissé. Pour le tournesol, les prévisions les plus pessimistes craignant que la récolte ne dépasse pas les 9 M t et la qualité a été affecté (taux d'huile n'atteindraient que 40-42% contre 46-48% habituellement ; potentiel problème d'acidité). D'après Ukrolyaprom (association professionnelle qui rassemble les producteurs ukrainiens d'huiles végétales), la récolte d'oléagineux devrait baisser de 14% entre 2024/25 (22,2 M t) et 2025/26 (19 M t). D'après Kernel, 50% des usines de trituration seront sous-utilisées du fait de ce manque de disponibilité.

Ainsi, en novembre et mi-décembre, l'USDA a mis à jour ses prévisions pour la prochaine campagne 2025/2026. *In fine*, par rapport à ses prévisions de début septembre, elle a maintenu ses prévisions de production en blé. Elle a revu à la hausse ses prévisions de production d'orge, de colza (+0,4 M t) et de soja (+1,1 M t). Elle a revu à la baisse ses prévisions de production pour le maïs (-3,0 M t) et le tournesol (-2,2 M t) ainsi que ses prévisions pour l'exportation de blé (-0,5 M t), d'orge (-0,7 M t) et de maïs (-2,5 M t).

Production (M t)	2025/2026 (USDA)
Exportation	
Blé	23
	14,5
Orge	5,9
	2,5
Maïs	29
	23
Tournesol	10,5
Soja	6
Colza	3,6

***Semis d'automne 2025 :** D'après le ministère de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture, les semis d'automne se sont achevés fin novembre avec environ 6,4 M ha semées.

	Surface (ha, 2025)	Surface (ha, mi-novembre 2024)
Blé d'hiver	4,7 M	4,4 M
Orge d'hiver	586 100	611 000
Seigle d'hiver	66 300	69 100
Colza d'hiver	1,1 M	1,1 M

Source : ministère de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture,

***Lin :** En 2025/26, la récolte ukrainienne de graine de lin aurait atteint 66 000 t, soit le niveau le plus élevé depuis la campagne de 2017/18. 80% de la récolte ukrainienne de lin serait exportées, principalement vers l'UE, en particulier la France, la Pologne et l'Italie.

***Maïs :** Mi-septembre, Zolotonosha Bacon (entreprise agricole cultivant 2 500 ha et élevant 70 000 porcs ; propriété de la société ukrainienne de gestion de placement Time Investment Group) a annoncé le lancement d'une usine de transformation du maïs située dans la région de Tcherkassy (centre du pays). D'une capacité de transformation de 100 000 t de maïs par an, l'usine sera équipée d'une technologie de dégermination et devrait être en mesure de produire des produits à base de maïs.

***Pois :** Fin novembre, l'entreprise Korosten a lancé une usine de production de colle naturelle à partir de pois. Située dans la région de Jytomyr, l'usine pourra transformer jusqu'à 1 M t de pois/an, au rythme de 3 000 t de colle/mois. Elle sera utilisée dans la fabrication de panneaux de bois, pour le secteur de la construction ou de l'ameublement. Une seconde usine devrait être construite en Transcarpathie.

***Petits fruits :** D'après l'association ukrainienne des fruits et légumes, les conditions climatiques ont provoqué des baisses importantes de récoltes de petits fruits. Ces baisses atteindraient 50% pour la fraise, 20 à 30% pour la framboise et 10 à 90% pour les bleuets. En outre, en raison des difficultés de recrutement de personnel, l'association a expliqué que des entreprises vont employer des travailleurs saisonniers venant du Népal, du Bangladesh, de l'Inde et du Pakistan.

Fin octobre, l'association « Baies d'Ukraine » a annoncé la construction d'une usine de congélation dans la région de Kyïv : elle aurait une capacité de 1 000 à 2 000 t par an et pourrait, dans un second temps, voir ses capacités augmenter jusque 18 000 t par an.

***Huile :** Fin octobre, Olvia, une nouvelle usine de trituration multi-espèces située dans la région de Mykolaïv (sud-est du pays), a été lancée. Elle fonctionne en partie grâce à l'utilisation de son pour produire de la chaleur.

***Sucre :** Début septembre, Ukrzukur (l'association des producteurs de sucre ukrainiens) a annoncé que, pour la campagne de 2025/2026, 27 sucreries seront mises en fonctionnement (soit deux de moins que lors de la précédente campagne). En tout, quatre sucreries ukrainiennes resteraient à l'arrêt : la sucrerie de Kapitanovsky (située dans la région de Kivorograd, au sud du pays) du groupe I&U, celle de Krasyliv (située dans la région de Khmelnytskyi, au centre-ouest du pays) du groupe A'spik et, pour la deuxième année consécutive, les sucreries de Chervonsky (située dans la région de Jytomyr, au centre du pays) et de Salivonkivskyi (située dans la région de Kyïv, au centre du pays) qui appartiennent à l'entreprise Svitanok.

Ainsi, d'après l'association, l'Ukraine devrait produire 1,5 à 1,6 M t de sucre (soit une baisse de 300 000 t par rapport à l'année précédente). Il y aurait une nouvelle baisse des surfaces plantées à 198 000 ha, soit une baisse de 20% par rapport à la campagne précédente.

***Lait & produits laitiers :** D'après l'USDA, la production laitière ukrainienne devrait continuer de baisser en 2025 et en 2026 et la production de viande bovine, qui provient en majorité de vaches laitières réformées, devrait également décroître en 2025 et 2026.

Mi-octobre, une conférence a fait le bilan de dix années de coopération entre la Suisse et l'Ukraine dans le secteur du lait, dans le cadre du projet [QFTP](#), dont l'une des principales réalisations est la mise en œuvre d'un programme sur le contrôle de qualité du lait cru. Ainsi, alors que 7% du lait ukrainien respectait les critères d'hygiène et de qualité de l'UE en 2015, cette proportion atteindrait 55% en 2025.

Fin septembre, Pravio (entreprise de transformation laitière spécialisée dans les produits laitiers en conserve, notamment le lait concentré) a annoncé son projet de construire une usine de fromage dans la région de Poltava (est du pays), avec une capacité de transformation de 1 000 t de lait par jour. La production serait principalement destinée pour le marché européen. Ce projet représenterait un investissement de 180 M EUR.

Fin septembre, l'entreprise Agroprodservice (propriété du député ukrainien Ivan Tchaïkovsky) a annoncé la construction d'une ferme de 5 000 vaches laitières dans la région de Ternopil (ouest du pays).

***Œufs :** Début octobre, à la suite des signalements par les autorités sanitaires polonaises, lettones et néerlandaises alertant sur la présence de résidus de nitrofurans (un antibiotique interdit dans l'UE) dans des limites supérieures à celles autorisées trouvées dans cinq lots d'œufs ukrainiens importés, le service d'Etat pour la sécurité sanitaire et la protection des consommateurs (DPSS) a annoncé avoir suspendu les exportations en provenance du producteur Ovostar (le deuxième producteur d'œufs ukrainiens). En revanche, l'association ukrainienne des éleveurs de volailles a précisé qu'aucun lot de ces œufs n'avait été mis sur le marché européen et que, par conséquent, les œufs ukrainiens mis en vente en France ne contenaient pas de résidus. D'après la confédération agraire ukrainienne, ces antibiotiques étaient utilisés pour lutter contre la salmonellose.

***Viande de volaille :** Fin septembre, l'entreprise Pollos a annoncé son intention de construire un nouvel élevage dans la région de Rivne (ouest du pays) d'une capacité de 165 000 poulets. Doté de cinq bâtiments et d'un atelier de production d'aliment, 990 000 poulets pourraient y être élevés chaque année.

Fin septembre, la BERD a annoncé avoir apporté une garantie à hauteur de 5 M USD pour un prêt de 12,2 M USD accordé par le Crédit Agricole Ukraine à Dniprovsk (un des grands producteurs ukrainiens de viande de volaille, détient actuellement environ 7% des parts de marché en Ukraine). Ce prêt doit lui permettre de couvrir ses achats en alimentation animale en 2025 et à développer son activité de production de viande de volailles.

***Viande porcine :** Mi-novembre, Goodvalley Ukraine (qui cultive 19 000 ha, principalement pour la production de viande de porcine ; détenue par des investisseurs danois, c'est le troisième plus gros producteur de viande porcine d'Ukraine, avec 14 500 truies) a annoncé son intention de construire trois nouvelles fermes porcines dans la région de Ternopil (à l'ouest du pays).

Mi-octobre, l'entreprise de travaux turque Onur (qui gère huit entreprises minières en Ukraine) a annoncé vendre sa filiale agricole ukrainienne Agroseton (qui cultive 3 500 ha dans la région de Lviv, à l'ouest du pays) à l'entreprise agricole ukrainienne Exim Food (active dans l'élevage porcin).

***Meunerie & boulangerie :** D'après l'union des meuniers d'Ukraine, sur les 678 moulins en activité en 2021, 192 ont arrêté leur activité du fait de la guerre.

D'après cette même association, en 2025, 50% du blé dur utilisé pour la production ukrainienne de pâtes provient d'Ukraine, ce qui représenterait un record d'approvisionnement local.

***Vin :** D'après UkrSadVinProm, environ 70 nouvelles entreprises viticoles ont été lancées depuis 2022.

3. Politiques économiques et agricoles

***Démographie :** D'après *Forbes Ukraine*, 35 à 35,5 M d'Ukrainiens vivraient actuellement en Ukraine (dans ses frontières de 1991), soit le même niveau que dans les années 1920. En 2001, date du dernier recensement officiel, 48,5 M d'Ukrainiens vivaient en Ukraine.

***Budget 2026 :** Le projet de budget de l'Etat a été voté par la Verkhovna Rada (le parlement ukrainien) puis signé par le président ukrainien, Volodymyr Zelensky le 3 décembre 2025. Il comprend 13,1 Md UAH (environ 264,5 M EUR) pour l'agriculture dont :

- 11,8 Md UAH (soit environ 238 M EUR) pour le soutien aux agriculteurs ;
- 1 Md UAH (soit environ 20 MEUR) pour indemniser le déminage des terres agricoles et
- 197 M UAH (soit environ 4 MEUR) pour l'irrigation ;
- 60 M UAH (soit environ 1,2 MEUR) pour soutenir le lancement d'une assurance agricole.

***Inflation :** Si l'inflation demeure élevée, elle continue de ralentir, atteignant, en glissement annuel, 13,2% en août, 11,9% en septembre et 10,9% en octobre. D'après la NBU, elle aurait atteint 9,2% en fin d'année, au-delà de ses prévisions de mai mais en-deçà de celles de juillet. La NBU attribue une partie de ce ralentissement à une situation agricole meilleure que l'année dernière.

***Emploi :** D'après le service statistique de l'Etat, le salaire moyen en Ukraine serait de 26 499 UAH soit environ 495 EUR).

A l'occasion de la journée des travailleurs agricoles, célébrés le 16 novembre en Ukraine, le MEEA a précisé que, en 2025, un Ukrainien sur cinq travaillerait dans le secteur agricole, secteur qui représenterait 17% du PIB.

***Ministre :** Début novembre, dans une [entrevue](#) à *Forbes*, le ministre de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture, Alexis Sobolev, a justifié la fusion des ministères par les économies réalisées : d'après lui, elle a permis de passer de 1 400 à 1 250 employés et de réduire le nombre de vice-ministres de 20 à 12. En outre, il estime qu'elle a permis d'éliminer la fragmentation administrative qui existait.

A. Sobolev s'est également satisfait des résultats du moratoire sur les inspections (qu'il présente comme une demande des entreprises), les contrôles étant passés de 200 000 à 25 000. Il explique que ce n'est qu'une étape vers une simplification administrative en la matière, l'objectif étant d'adopter une doctrine de contrôles fondée sur le risque (*risk based approach*). Il

a annoncé une réforme du marché du travail avec la présentation prochaine d'un nouveau code du travail à la Rada (le Parlement ukrainien).

Il a affirmé que la dérégulation du marché foncier concernerait simplement les changements d'affectation des sols agricoles, afin de soutenir la reconstruction, en favorisant leur déclassement en terrains constructibles pour l'industrie ou les infrastructures énergétiques.

Concernant le secteur de la forêt, A. Sobolev affirme que la récolte illégale de bois concernerait moins de 1% des récoltes. Il estime que le plus gros défi du secteur est celui d'une « sur-réglementation » qui conduirait à une sous-utilisation des ressources forestières.

***Priorités du gouvernement :** Mi-septembre, le gouvernement a approuvé son plan d'actions prioritaires pour 2025, parmi lesquelles figurent la modernisation industrielle et le développement de l'exportation (notamment *via* le développement de plateformes logistiques agricoles à l'étranger).

***Made in Ukraine :** Le cabinet des ministres d'Ukraine a annoncé l'enregistrement de plusieurs parcs industriels :

- (i) fin novembre, *Dionysus Energo Eco Park*, situé dans la région de Jytomyr (centre du pays). D'une étendue de 13 ha, il prévoit de rassembler des industries de construction, de productions d'engrais azotés, de l'agro-alimentaire, de plastique biosourcé et de production d'énergie, notamment du biogaz et du bioéthanol. Il devrait permettre de créer 600 emplois et d'attirer 800 M UAH (environ 16 M EUR) d'investissements.
- (ii) Fin novembre, *NEXUS Odessa*, situé dans la région d'Odessa (sud du pays). D'une étendue de 22 ha, il prévoit de rassembler des industries de construction, de l'agro-alimentaire, de mécanique et de production d'énergie. Il devrait permettre de créer 1 000 emplois et d'attirer 747 M UAH (environ 15 M EUR) d'investissements.
- (iii) Fin novembre, *NOVA SYNERGY*, situé dans la région de Khmelnytski (centre-ouest du pays). D'une étendue de 11 ha, il prévoit de rassembler des industries de l'agro-alimentaire, de machines agricoles et forestières et des laboratoires d'analyse. Il devrait permettre de créer 550 emplois.
- (iv) Fin octobre, *Phoenix – Valley of Innovation*, situé dans la région de Lviv (ouest du pays). D'une étendue de 11 ha, il prévoit de rassembler des industries de construction, du bois, de machines agricoles, de chimie et de production d'énergie. Il devrait permettre de créer 500 emplois et d'attirer 474 M UAH (environ 10 M EUR) d'investissements.
- (v) Début octobre, *Azortech*, situé dans la région de Jytomyr (centre du pays). D'une étendue de 22 ha, il prévoit de rassembler des industries de production de bioéthanol, d'alimentation animale, d'amidon et de produits amylicés, de farine et de produits de la meunerie. Il devrait permettre de créer 520 emplois et d'attirer 839 M UAH (environ 17 M EUR) d'investissements.

Fin octobre, le gouvernement et Feednova Center (propriété d'EFI Group, qui a déjà construit une usine similaire dans la région de Lviv, ouverte en 2024) ont signé un accord d'investissement spécial pour un projet de 650 M UAH (soit environ 14,4 M EUR) pour la construction d'une usine de fabrication d'additifs pour l'alimentation animale dans la région de Tcherkassy (centre du pays). Il serait produit à partir de coproduits de l'élevage à teneur élevées en protéines et en graisses animales. 80% de la production serait destinée à l'exportation vers l'Asie ou l'UE. Ce projet bénéficierait du programme dit « nourrice d'investissement » (« *investment nanny* »); dans ce cadre, elle bénéficierait de réductions d'impôts, d'avantages fonciers et d'infrastructures) à hauteur de 172 M UAH (soit environ 3,5 M EUR). Ce serait le cinquième accord de ce type signé par le gouvernement dans le cadre du programme « *Made in Ukraine* ».

***Privatisations :** En un an de fonctionnement, la « banque de terres » (*Land Bank*) du fonds de propriété de l'État (SPFU) a permis de mettre aux enchères plus 62 000 ha de terres (sur les 800 000 ha de terres agricoles publiques) grâce à 900 mises aux enchères à l'occasion desquelles 4 600 offres ont été soumises. En tout, ces enchères devraient permettre de rapporter 1,19 Md UAH (soit environ 24 M EUR) à l'État.

Fin novembre, la mise aux enchères, lancées fin août, de l'usine portuaire d'Odessa, qui produit notamment de l'urée et de l'ammoniac, a été annulée faute de candidats et reportée *sine die*.

***Financement :** Fin novembre, la banque nationale d'Ukraine (NBU) a annoncé son projet de mettre à jour les règles de fonctionnement du [fonds partiel de garantie de crédits \(PCGF\)](#), lancé en janvier 2024 grâce au soutien de la Banque mondiale et de l'UE. Réservé aux prêts octroyés aux agriculteurs cultivant moins de 500 ha, il permet de garantir jusqu'à 50% de la valeur du bien financé par le prêt.

Début septembre, le gouvernement a annoncé avoir prorogé d'un an le dispositif de prêts bonifiés 5-7-9 (du 31 mars 2026 au 31 mars 2027). Pour mémoire, le programme 5-7-9, lancé en 2020, est un programme de crédit à taux bonifié, dans lequel l'État ukrainien compense partiellement les taux d'intérêts des prêts octroyés par les banques commerciales publiques et privées. Il est destiné aux petites et moyennes entreprises, y compris agricoles.

***Lutte contre la fraude :** Mi-novembre, le bureau de la sécurité économique d'Ukraine (ESBU) a annoncé avoir démantelé un réseau de production clandestine et de contrefaçons de produits agro-alimentaires, situé dans la région de Kyïv. 20 M UAH (soit environ 400 000 EUR) de biens ont été saisis. Parmi les marques contrefaites se trouve notamment l'entreprise française Bonduelle.

Fin octobre, l'ESBU a annoncé avoir déféré à la justice le directeur d'une entreprise agricole pour évasion fiscale : en ne facturant pas des achats de plus de 20 000 t de sucre, l'État aurait perdu de son fait 73 M UAH (soit environ 1,5 M EUR).

Fin octobre, le comité anti-monopole d'Ukraine a infligé une amende de 39 M UAH (soit environ 800 000 EUR) à l'entreprise Fruit Capital (qui produit de jus de fruits) pour avoir racheté en 2021, sans autorisation préalable, des entreprises ukrainiennes concurrentes.

Mi-octobre, Denis Bachlyk, vice-ministre chargé de l'agriculture, a déclaré qu'actuellement, environ 4 M ha étaient cultivés de manière illégale en Ukraine, estimant que les dommages causés par cette activité seraient de 24 Md UAH (soit environ 485 M EUR) par an, sans compter les pertes pour l'État en matière de recettes fiscales sur le foncier ou sur les biens agricoles cultivés.

Début octobre, l'ESBU a annoncé avoir déféré à la justice une entreprise ukrainienne, soupçonnée de fraude fiscale. L'entreprise aurait tenté d'exporter illégalement 5 400 t de soja vers l'Égypte. Durant la phase d'enquête, l'entreprise a versé à l'État 14,8 M UAH (soit environ 300 000 EUR) pour s'acquitter de sa dette fiscale.

Début septembre, l'ancien ministre des politiques sociales, Oksana Jolnovich a déclaré que l'écart important existant dans le projet de budget 2026 entre les estimations de salaire moyen (30 032 UAH, soit environ 610 EUR) et le salaire minimum (8 647 UAH, soit environ 175 EUR) s'explique par l'importance de l'économie grise.

***Lutte contre la corruption :** Fin novembre, la cour de l'arrondissement Tchevchensky de Kyïv a annulé le transfert du terminal portuaire céréalier « Borivaj » à l'agence de gestion et de recouvrement des biens (ARMA, agence publique ukrainienne qui gère les biens confisqués à la suite de procédures administratives et judiciaires). Ce terminal situé dans le port de Pivdennyi, avait été saisi à la suite de l'arrestation et de la mise en détention provisoire pour prise illégale d'intérêts, fraude et blanchiments en 2023 de l'homme d'affaire ukrainien Igor Kolomoisky.

Mi-novembre, deux anciens dirigeants d'entreprises publiques (une usine de produits boulangers et un élévateur) ont été reconnu coupable d'abus de bien social en 2014 en s'appropriant des céréales. Le montant du préjudice est de 56 M UAH (soit environ 1,1 M EUR).

Mi-septembre, le DBR/SBI (bureau d'enquête de l'État, qui dispose de pouvoir de police judiciaire spécifique) a révélé trois cas d'abus de bien social dans le secteur forestier ukrainien. Ainsi, en Transcarpathie (ouest du pays), la direction de la forêt de Koutsky aurait émis des permis de récolte de bois illégaux, qui ont conduit à la récolte de 13 000 arbres sur plus de 200 ha au sein du parc naturel national du pays houtsoul. Le préjudice pour l'État est estimé à 697 M UAH (soit environ 14 M EUR). L'ancien directeur de la forêt de Delyatyn, dans la région d'Ivano-Frankivsk (à l'ouest du pays), est soupçonné de faits similaires : il aurait émis quatre permis de récolte de bois illégaux, qui ont conduit à la récolte de 775 arbres. Le préjudice pour l'État est estimé à 3,3 M UAH (soit environ 70 000 EUR). Enfin, dans la région de Dnipropetrovsk (sud-est du pays),

l'ancien directeur d'une des branches de l'entreprise d'État « forêts d'Ukraine » est soupçonné d'avoir autorisé la récolte illégale de bois dans une zone naturelle protégée.

***Agriculture biologique :** Fin septembre, Taras Visotsky, vice-ministre chargé de l'agriculture, a expliqué que, en 2024, environ 350 000 ha étaient certifiées biologique, soit environ 1,2% de la surface agricole ukrainienne. Il a précisé que l'objectif du gouvernement était d'atteindre 5% puis 25%, sur le modèle des objectifs fixés dans l'UE.

En 2024, l'Ukraine aurait produit 3 000 t de produits laitiers biologiques (lait, lait fermenté, beurre, etc.), pour une valeur totale de 10 M EUR. 80% serait produit par Organic Milk (entreprise ukrainienne qui cultive 14 000 ha, principalement des céréales et du fourrage, et élève 5 000 vaches, dont 2 500 vaches laitières en pâturage, et 2 000 cochons). En Ukraine, le lait biologique représenterait moins de 1% du lait collecté.

***Soja :** Mi-novembre, à l'occasion de la *Non-GM Soy Conference* de Francfort, T. Visotsky, a affirmé que l'Ukraine pouvait jouer un rôle majeur dans la fourniture de soja non-OGM à l'UE, lui permettant d'approfondir son autonomie stratégique en matière de protéines végétales.

Mi-novembre, l'association Donau Soja (soutenue par le gouvernement autrichien, cette association vise à promouvoir la culture de soja selon les normes de production européennes en Ukraine pour offrir des débouchés stables et rémunérateurs dans l'UE), a lancé pour la troisième année consécutive le « projet de soutien aux petits agriculteurs pour la culture de soja non-OGM ». Ce programme de soutien consiste à prendre en charge 15% du coût d'achat des semences non-OGM. Pour pouvoir en bénéficier, l'entreprise ne doit pas appartenir à une *agro-holding*, doit appartenir à des Ukrainiens et ne doit pas cultiver plus de 1 000 ha.

***Pomme de terre :** D'après l'institut de culture de la pomme de terre, en 2025, les surfaces ont augmenté de 25% par rapport à 2024. En raison des bonnes conditions climatiques, la récolte pourrait toutefois augmenter de 50%.

D'après une [étude](#) publiée par l'école d'économie de Kyïv (KSE) courant octobre, l'invasion à grande échelle aurait provoqué une baisse de 21% des surfaces plantées en pommes de terre, provoquant une augmentation des importations.

***Lait & produits laitiers :** D'après l'UCAB (association qui rassemble les agro-holdings ukrainiennes), l'Ukraine est actuellement le 15^e exportateur mondial de poudre de lait mais a le potentiel pour devenir un des dix premiers exportateurs.

***Œufs :** En 2025, l'Ukraine serait devenue le premier exportateur d'œufs vers le Royaume-Uni, devant la Pologne et l'Espagne, suscitant des débats outre-Manche sur les conditions de bien-être animal dans lesquelles ils sont produits.

***Bioénergie :** D'après le directeur adjoint de MHP chargé de la bioénergie, Adomas Audickas, le secteur

agricole ukrainien est en mesure d'investir 5 Md USD dans la production de biométhane dans les 3 à 5 ans si le gouvernement soutient l'exportation vers l'UE.

Mi-novembre, la BERD, l'entreprise ukrainienne de biométhane ReAgro et Globino Group (une entreprise agricole et agroalimentaire ukrainienne qui élève des cochons et des vaches laitières et produit des produits laitiers et de la charcuterie) ont signé une lettre de mandat pour développer deux unités de méthanisation dans la région de Poltava (est du pays). La BERD est chargée de préparer le projet (études préalables en matière financière, technique, sociale et environnementale) et de proposer une structure de financement du projet.

Courant septembre, Yum Liquid Gas (entreprise ukrainienne fondée par le groupe chypriote Preture Liquid Gas, dont l'usine de production de biométhane est située dans la région de Vinnitsa, à l'ouest du pays) a exporté par camion 55,7 t de biométhane liquéfié depuis l'Ukraine vers l'Allemagne. Après MHP, Hals-Agro et Vitagro, il s'agirait de la quatrième entreprise ukrainienne à exporter du biométhane vers l'UE.

***Irrigation :** Début novembre, le ministre de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture, Alexis Sobolev, a annoncé que l'Ukraine « pourrait restaurer des systèmes d'irrigations pour 1 M ha dans les années à venir ». 69 associations d'utilisateurs d'eau (unissant plus de 180 entreprises agricoles – soit en moyenne 2,6 entreprises par association, ce qui est notoirement peu) auraient été instituées et 18 projets de restauration seraient actuellement en cours.

Fin octobre, l'administration militaire de la région de Kherson estimait que, entre 2022 et 2025, les systèmes permettant l'irrigation de 4 000 ha avaient été restaurés.

4. Commerce international agricole

***Exportations en 2024 :** D'après le ministère de l'agriculture, pour la campagne 2024/25, les cinq premiers négociants de céréales et d'oléagineux en Ukraine seraient : Kernel (12% des parts de marché), Louis Dreyfus Company (9%), ADM (7%), Cargill (6%) et Nibulon (5%). Par rapport à la campagne 2023/24, Kernel et Louis Dreyfus Company ont consolidé leur position (+2 points de pourcentage chacun), ADM est passé de la 4^e à la 3^e position, Cargill de la 5^e à la 4^e et Nibulon de la 3^e à la 5^e.

D'après un [rapport](#) de l'UCAB (association qui rassemble les agro-holdings ukrainiennes) sur le commerce international agricole de l'Ukraine en 2024, l'Ukraine serait notamment devenue le 3^e exportateur mondial de colza et le 8^e exportateur de bovins vivants (cf. ci-après pour les autres produits). L'UE serait restée le premier client agricole, avec 52% des exportations en valeur, ce qui représente toutefois une baisse de cinq points de pourcentage par rapport à 2023 (baisse qui s'est faite au profit de l'Afrique – qui est passé de 7 à 11% – et de l'Asie du Sud-Est – qui est passée de 5 à 9%). Tous produits confondus, 84% du volume serait passé par voie maritime (dont 13 points de pourcentage par les ports du Danube), 11% par voie ferroviaire et 5% par la voie routière.

***Exportations de céréales et d'oléagineux :** Toutes routes commerciales confondues, L'Ukraine a exporté 2,8 M t de céréales et d'oléagineux en septembre, 4 M t en octobre et 4,4 M t en novembre. Ces plus faibles performances s'expliquent notamment par la météo qui a compliqué et retardé les récoltes, ainsi que par les frappes sur les infrastructures énergétiques et sur les ports d'Odessa qui ont renchéri les coûts logistiques (dans un contexte de prix mondiaux plutôt modéré) et compliqué l'exportation. A cela s'ajoute les difficultés liées à la mise en œuvre de la taxe à l'exportations de 10% pour le colza et le soja.

***Fret terrestre :** Fin novembre, plusieurs associations agricoles ont demandé au Premier ministre d'enjoindre à UkrZaliznytsia (UZ, le conglomérat ferroviaire public ukrainien) de ne pas augmenter ses tarifs de fret. En effet, des hausses sensibles sont prévues (+27% est prévue au 1^{er} janvier 2026, +11% au 1^{er} juillet 2026). Les associations estiment que ces hausses érodent la compétitivité ukrainienne et provoquent un report vers le fret routier. Elles avancent que ce n'est pas le fret mais le transport de passager qui est déficitaire (dans les prévisions d'UZ pour 2026, il compte pour 18 Md UAH des 22,5 Md UAH de déficit). Afin de réduire ce déficit, elles l'appellent à reprendre les pratiques de l'UE en matière de compensation des passagers.

Mi-novembre, UZ et l'entreprise française Alstom Transport ont annoncé avoir signé un accord stratégique, d'une valeur totale de 473 M EUR, pour la fourniture de 55 locomotives électriques de fret à la suite d'une procédure de marché public lancée par la Banque mondiale.

Mi-septembre, l'entreprise de fret ferroviaire MOST Logistic a lancé une nouvelle ligne de conteneurs qui, trois fois par mois, relie en deux jours le port de Gdansk et le passage frontalier de Mostyska, au nord-ouest de l'Ukraine. A la même période, UZ Cargo Poland a annoncé avoir mis en service une ligne de fret de conteneurs entre Gdansk et Kyïv (reliés en 4 jours) et entre Gdansk et Dnipro (reliés en 5 jours)

Alors que le volume de fret ferroviaire avait atteint 175 M t en 2024, UZ prévoit une baisse à 162-165 M t cette année du fait d'une réduction des volumes transportés en charbon (qui s'explique notamment par la perte de 122 mines de charbon du fait de l'invasion russe) et en céréales (de 40 à 32-35 M t cette année).

***Fret maritime :** Dans le cadre d'un processus de réforme d'ampleur, les équipes de direction des établissements publics chargés de la navigation sur le Danube et de l'autorité ukrainienne des ports maritimes ont été licenciés fin novembre.

Mi-novembre, l'armateur israélien Zim a annoncé relancer sa ligne de porte-conteneurs entre le port de Pivdennyi et le port israélien d'Haïfa, via le port roumain de Constantza et le port grec du Pirée.

D'après l'administration de Mykolaïv, sur les 150 M t de céréales et oléagineux exportés via les ports d'Odessa depuis la mise en place de la nouvelle route maritime ukrainienne en août 2023, 40 M t auraient été expédiés, avant-guerre, par le port de Mykolaïv.

Début septembre, le gouvernement a mis en place une commission pour attirer des investissements afin de développer les infrastructures du port de Tchernomorsk (un des trois ports de Big Odesa, situé au sud d'Odessa) : ainsi, deux terminaux (dont un terminal de conteneurs) devraient être mis en concession. 40 opérateurs et investisseurs internationaux auraient manifesté leur intérêt.

***CHS :** Mi-octobre, la coopérative étatsunienne CHS Inc. (présente en Ukraine depuis 2008, elle avait notamment investi 30 M USD dans le terminal céréalier « Olimpex » situé à Odessa) a annoncé réduire ses activités de négoce agricole en Ukraine en raison de l'absence de consensus, parmi les coopérateurs, pour reprendre ses activités.

***Agriculture biologique :** En 2024, l'Ukraine est devenue le troisième fournisseur de produits biologiques de l'UE avec 260 opérateurs sous certification biologique nationale et 436 sous certification internationale (UE ou États-Unis). Ainsi, 243 000 t de produits (dont 204 000 t vers l'UE, soit 7,7% des importations biologiques européennes) ont été exportées, pour une valeur totale de 141 M USD. Les trois principales denrées exportées seraient le soja, le maïs et le blé.

***Petits fruits :** D'après l'association ukrainienne des fruits et légumes, malgré les baisses de récoltes dues aux aléas climatiques, l'Ukraine serait devenue le premier exportateur de framboise, devant la Pologne et la Serbie. Une telle performance avait déjà été annoncée l'année dernière.

***Sucre :** D'après Ukrtsukor (l'association des producteurs de sucre ukrainiens), l'Ukraine a exporté 580 000 t de sucre en 2024/2025, ce qui représente environ 32% de la production et une quantité similaire à 2023/2024. Les trois premiers exportateurs sont le sucrier Radekhiv-Tsoukor (propriété du groupe allemand Pfeifer&Langen), l'agroholding Astarta et l'agroholding UkrPromInvest-Agro. Les six premiers clients sont l'UE (17% des exportations, la Bulgarie étant la première destination avec 59% des volumes), la Turquie (14%), la Libye (10%), la Macédoine du Nord (8%), le Liban et la Somalie (5% chacun).

D'après Ukrtsukor, l'Ukraine a également exporté 158 000 t de pulpe de betteraves. Les trois premiers clients sont l'Allemagne (22% des exportations), l'Espagne et la Pologne (21% chacune) et les trois premiers exportateurs Radekhiv-Tsoukor, UkrPromInvest-Agro et le négociant Almeida Group.

D'après Ukrtsukor, l'Ukraine devrait exporter environ 500 000 à 600 000 t de sucre en 2025/2026.

***Politique commerciale :** Mi-novembre, le service d'Etat pour la sécurité sanitaire et la protection des consommateurs (DPSS) a annoncé avoir ajouté six nouveaux certificats sanitaires au système européen TRACES NT (pour l'exportation de produits de la ruche, de plants, d'alimentation humaine et animale en provenance de pays tiers, de collagène pour la consommation humaine, de cuirs et de trophées de chasse).

Fin octobre, Serge Tkachouk, chef du DPSS, a annoncé que, depuis le début de l'année 2025, l'Ukraine avait clos des négociations sanitaires permettant de gagner l'accès à 11 nouveaux marchés pour 17 produits (cf. tableau ci-dessous).

Pays	Marchés ouverts
Albanie	Œufs de consommation
Canada	Œufs de table ; pommes
Chili	Farine de viande et d'os, farine de plumes et certaines graisses animales
Chine	Mammifères marins ; produits aquatiques sauvages ; pois
Géorgie	Produits composites contenant de la viande de volaille et des ingrédients laitiers
Koweït	Produits alimentaires transformés
Malaisie	Produits laitiers ; ovoproduits
Moldavie	Produits laitiers non destinés à la consommation humaine ; aliments transformés pour animaux
Oman	Viande de volaille et sous-produits
Turquie	Aliments pour animaux en conserve
Union économique eurasiatique	Matières premières animales non alimentaires destinées à la production d'aliments pour animaux

Fin octobre, lors d'une rencontre avec une délégation du ministère japonais chargé de l'agriculture, Denis Bachlyk, vice-ministre chargé de l'agriculture, a demandé à avancer sur la question de l'accès au marché japonais de la viande de volaille ukrainienne.

Mi-octobre, le ministère de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture (MEEA) a expliqué travailler à la création de poste d'attachés agricoles et à la création d'un institut de formation dédié.

Mi-octobre, le ministère britannique chargé de l'agriculture (DEFRA) a commencé un audit à distance en Ukraine dans la perspective d'ouvrir le marché britannique aux exportations ukrainiennes de viande bovine.

Fin septembre, la DG SANTÉ a lancé un audit à distance du système public de contrôle des résidus de substances pharmacologiques, de pesticides et de polluants dans les produits agricoles ukrainiens.

Mi-septembre, à l'occasion d'un voyage aux États-Unis S. Tkachouk a discuté avec les administrations compétentes la question de l'accès au marché étatsuniens des exportateurs ukrainiens de viandes de volaille et d'œufs.

***Taxe à l'exportation :** La taxe sur les exportations de graines de colza et de soja est entrée en vigueur début septembre, sans que les textes réglementaires d'application mettant en œuvre l'exemption prévue par la loi (pour les agriculteurs et les coopératives qui exportent directement leur production) soient pris. La procédure d'exemption et une procédure de remboursement *a posteriori* ont été définis courant octobre.

5. Affaires européennes

***Relation politique avec l'UE :** Fin octobre, aux côtés des 27 États membres de l'UE et de treize autres pays partenaires, l'Ukraine a participé à la réunion du mécanisme européen de préparation et de réaction aux crises de sécurité alimentaire (EFSCM).

Fin octobre, T. Kachka a affirmé que l'Ukraine pouvait renforcer l'autonomie protéique et fourragère de l'UE et lui permettre d'utiliser davantage d'énergie et de matériaux issus de l'agriculture. D'après lui, l'Ukraine peut également servir aux entreprises européennes de plateforme de transformation et d'exportation vers les pays d'Asie et du Moyen-Orient.

***Adhésion à l'UE :** Début novembre, dans le cadre de son traditionnel « paquet élargissement », la Commission européenne a publié son rapport sur l'Ukraine. Le vice-Premier ministre chargé de l'intégration européenne et euro-atlantique, Taras Kachka, l'a qualifié de « meilleur rapport sur l'élargissement depuis trois ans ». En effet, d'après lui, la Commission européenne « a reconnu pour la première fois que l'Ukraine affichait des progrès records dans la plupart des domaines de réforme ». Il a également estimé que, au regard des progrès actuels, l'Ukraine avait des chances d'achever les négociations d'adhésion d'ici la fin 2028, qui est l'objectif que le gouvernement s'est fixé. La Commission a indiqué cet objectif dans le rapport et s'engage à le soutenir, tout en soulignant les défis qui y sont liés.

Fin octobre, la presse a rapporté que, dans le cadre du Conseil des ministres de l'agriculture de l'UE, T. Kachka a plaidé pour la poursuite de l'intégration de l'agriculture ukrainienne au sein du système agricole européen et pour la participation de l'Ukraine, en tant qu'observateur, au processus de réforme de la PAC.

Mi-septembre, les réunions de criblage (*screening sessions*) sur les chapitres 11 « agriculture et développement rural » et 12 « sécurité sanitaire des aliments, politiques vétérinaire et phytosanitaire » se sont tenues à Bruxelles. A cette occasion, T. Kachka a déclaré estimer que les chapitres agricoles regroupent « les thèmes les plus sensibles de la négociations ».

Début septembre, dans une entrevue avec *Politico*, à la question de savoir si l'Ukraine pourra devenir membre de l'UE en 2030, T. Kachka, a répondu que c'était une question très simple, de seule volonté, et dont la réponse ne dépendait que de l'UE. D'après lui, en effet, les négociations d'adhésion pour tous les autres pays n'avaient duré quatre ans et, même s'il y a plus de règles qu'auparavant, il pense que l'Ukraine est prête. Il estime que le seul pays à ne pas vouloir que l'Ukraine rentre dans l'UE est la Hongrie.

***Reprise de l'acquis européen :** Fin novembre, des articles de presse se sont fait l'écho de trois rapports, commandés respectivement par l'UCAB (association qui rassemble les agro-holdings ukrainiennes), l'UAC (le conseil agraire ukrainien, qui représente 1 300 entreprises agricoles familiales et patronales de moyenne et grande taille) et l'*European Business Association* (EBA) sur les conséquences de la reprise de

l'acquis européen en matière phytosanitaire (notamment le retrait de la centaine de substances actives autorisées en Ukraine mais interdites en UE). D'après ces études, sur les 24,5 M ha de terres arables actuellement cultivés en Ukraine (dans les territoires contrôlés par le gouvernement), 10 M ha seraient « menacés ». En outre, ces études estimeraient que reprendre ces normes pourraient causer jusqu'à 14 M t de baisse de récoltes, soit près de 4,3 Md USD de pertes. Les productions le plus touchées seraient le tournesol, le blé (les exportations de blés et d'huile de tournesol pourraient baisser d'un tiers), le colza, l'orge et de soja (dont les productions pourraient baisser respectivement de 21%, 15% et 13%). En outre, les coûts pourraient augmenter de 20%, avec des conséquences sur la rentabilité des cultures.

Bien que les hypothèses retenues pour ces études ne soient pas connues et que les résultats semblent maximalistes, partiels et partiels, les représentants d'entreprises ou d'organisations en tirent des conclusions alarmistes, avançant que cette reprise de l'acquis menace la sécurité alimentaire mondiale et la survie d'une partie des agriculteurs ukrainiens.

Au regard de ces estimations, certains acteurs plaident pour des périodes de transitions, allant de 10 ans à 20 ans à partir de la date d'entrée dans l'UE, d'autres suggèrent la mise en place d'exemptions, sur le modèle des autorisations d'urgences accordées dans l'UE. Plusieurs soulignent le défi que constitue la reprise de l'acquis en la matière, mettant en avant le fait qu'aucun Etat membre n'avait eu à effectuer une transition d'une telle ampleur si rapidement.

Lors d'une table-ronde organisée par le groupe Renaissance au Parlement européen, Taras Visotskiy, vice-ministre chargé de l'agriculture, s'est fait l'écho de ces estimations, avançant qu'une mise en œuvre trop rapide de la réglementation européenne pouvait mener « à des pertes annuelles de plus de 2 Md USD » et plaidant pour une approche progressive.

Fin novembre, la loi [n°2718-IX](#) sur les emballages alimentaires est entrée en vigueur, reprenant l'acquis européen en la matière.

L'ordre [n°478](#) du 30 janvier 2025 du ministère chargé de l'agriculture est entré en vigueur mi-novembre : ce règlement définit la mise en place en Ukraine du système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF).

Début novembre, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a signé la loi [n°4619-IX](#), du 8 octobre 2025 qui institue une agence de paiement, le réseau d'information sur la durabilité des exploitations agricoles (RIDEA) et le système intégré de gestion et de contrôle (SIGC).

Fin octobre, T. Kachka a annoncé que l'ensemble des statistiques publiques ukrainiennes seraient alignés avec l'acquis et intégrés à Eurostat d'ici 2028.

Fin octobre, le gouvernement a présenté aux parties prenantes ukrainiennes le plan pour la mise en œuvre progressive de l'acquis européen en matière d'agriculture, d'alimentation et de pêche. A cette

occasion, l'UCAB a déclaré que chaque norme européenne « aurait un coût, que l'agriculteur ukrainien aura à payer », estimant par exemple que l'adoption des règles en matière phytosanitaire représenterait un surcoût de 120 EUR par hectare. De même, l'adoption de la réglementation européenne en matière de bien-être animal forcerait l'Ukraine à reconstruire des bâtiments d'élevage avec un coût estimé de 4 000 à 6 000 EUR par animal.

Début septembre, le gouvernement a organisé une réunion pour discuter de la [feuille de route](#) 2025-2027 sur la mise en œuvre de la réglementation sur le bien-être animale.

***Négociations commerciales UE-Ukraine :** Mi-novembre, l'Ukraine a annoncé qu'elle maintiendrait en 2026 son système de licences pour l'exportation de céréales et d'oléagineux (blé, maïs, colza, tournesol) pour cinq pays frontaliers membres de l'UE (Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Hongrie, Pologne). Fin octobre, la presse a relayé le fait que, malgré l'entrée en vigueur de l'accord d'association révisé le 29 octobre, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie maintenaient leurs interdictions unilatérales d'importation de produits agricoles ukrainiens. Certains médias ont indiqué que la Commission européenne envisagerait de lancer une procédure de manquement à leur encontre.

D'après le centre des études économiques (un laboratoire d'idées ukrainien), grâce à cet accord révisé, les exportations ukrainiennes sans droit de douanes vers l'UE pourraient atteindre 630 M USD par an, soit une augmentation de 35% par rapport à l'accord précédent. En revanche, par rapport aux mesures commerciales autonomes (ATM), les exportations vers l'UE devraient baisser de 1,1 Md USD (soit une baisse d'environ 9 % par rapport aux exportations ukrainiennes agricoles vers l'UE en 2024), dont 900 M USD pour le blé seulement. La possibilité de rediriger une partie de ses exportations vers des pays tiers ne permettrait pas de compenser totalement cette perte d'accès au marché européen, en raison d'un prix moins rémunérateur et de coûts logistiques plus élevés. La perte de revenus pour l'Ukraine atteindrait donc 250 M USD, soit 0,6% des exportations totales ukrainiennes en 2024.

Dans l'[entrevue](#) susmentionnée donnée *Forbes* début novembre, le ministre de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture, Alexis Sobolev, a déclaré que, dans l'accord d'association révisé, seuls les contingents tarifaires de sucre et de bioéthanol sont insuffisants. Il explique discuter avec l'Allemagne pour accroître les exportations ukrainiennes de biométhane (proposant à l'Allemagne de subventionner directement ou en équipement l'installation d'unités de méthanisation chez des agriculteurs ukrainiens) et de bioéthanol (pour avancer sur la question de la certification).

Fin octobre, T. Kachka a déclaré que les contingents tarifaires « correspondaient à nos ambitions en matière d'exportation » et que « pour les trois prochaines années, ils seront suffisants ». Cet accord a également été salué par des associations professionnelles agricoles, dont l'UCAB.

Début septembre, dans l'entrevue avec *Politico* susmentionnée, T. Kachka a qualifié la revue de l'accord d'association avec l'UE de « succès » pour l'Ukraine, car elle donne des règles claires, un cadre transparent et de long terme pour les agriculteurs ukrainiens, avec des contingents tarifaires plus importants pour l'Ukraine et pour l'UE. Il estime toutefois que cette revue n'est « qu'un livre dans la saga d'Harry Potter ». S'il est évident que l'Ukraine aurait préféré une absence complète de barrières commerciales, il estime c'est un « beau résultat » qui garantit de « très bonnes conditions » aux exportateurs, y compris pour les produits à plus forte valeur ajoutée.

Concernant les clauses de sauvegarde pouvant être activées en cas de perturbation de la situation du marché d'un État membre, T. Kachka estime que c'est un « outil controversé » mais important pour l'Ukraine et l'UE au regard des blocages et des mesures unilatérales prises par certains États membres lorsque les ATM étaient en vigueur. D'après lui, ces clauses posent surtout la question de l'évolution de la politique commerciale commune de l'UE, et sont donc d'abord une question interne à l'UE. Il déclare « ne pas avoir peur » de ces clauses de sauvegarde. Il précise que l'Ukraine avait proposé un mécanisme équivalent lors des blocages en 2023 et 2024. D'après lui, l'enquête aurait démontré à l'époque qu'il n'y avait pas eu de dommage et que ces blocages ne se fondaient que sur des peurs.

Sur les normes européennes, pour T. Kachka, la question n'est pas de savoir si l'Ukraine les acceptera ou non, mais comment elle les mettra en œuvre. Il rappelle que, pour certaines normes, la Commission n'accorde jamais d'exception. Pour d'autres, certains paramètres peuvent être ajustés. En tous cas, la question des mesures de transition sera centrale.

***Pays-Bas :** Mi-novembre, les Pays-Bas ont [annoncé](#) le lancement d'un fonds de partenariat avec l'Ukraine. Doté de 26,5 M EUR, il prévoit de financer des projets, jusqu'à 90% des coûts éligibles, pour des montants allant de 500 000 à 4 M EUR. Les cinq secteurs prioritaires sont la santé, l'eau, la construction circulaire, les énergies décarbonées et l'agriculture.

6. Affaires étrangères

***FAO :** Mi-novembre, la FAO a officiellement inauguré le centre de ressources phytogénétiques d'Ukraine et en a transféré la propriété à la l'académie nationale des sciences agraires de l'Ukraine (NAAS). Ce projet a été lancé en 2022 après que des frappes russes sur Kharkiv ont endommagé la banque génétique nationale.

Fin octobre, la FAO a annoncé la mise en place d'un nouveau système de subventions à destination des viticulteurs de la région d'Odessa (sud-est du pays), grâce à un financement de l'Italie. Les viticulteurs enregistrés dans le registre agricole de l'État (SAR/DAR) et cultivant entre 2 et 50 ha de vigne seront éligibles et pourront recevoir des subventions de 10 000 à 25 000 USD de soutien à l'investissement. Ce projet prévoit aussi de financer une assistance technique, qui doit

notamment permettre d'aider les viticulteurs à mettre en œuvre des indications géographiques.

***FIDA :** Dans le cadre de DOBRO (d'une durée de 12 ans, ce premier programme du FIDA en Ukraine vise à soutenir le développement des communautés rurales et des chaînes de valeur agricoles), 15 M USD seraient versés à des agriculteurs ukrainiens, en priorité des jeunes, des femmes et des anciens combattants.

***Banque mondiale :** En septembre, la société financière internationale (membre du groupe de la Banque mondiale, l'IFC finance le développement du secteur privé dans les pays émergents) et la banque publique ukrainienne PrivatBank ont annoncé lancer une nouvelle *Risk Sharing Facility* (RSF) de 100 M EUR. Dans ce cadre, l'IFC couvrira 50% du risque des crédits octroyés aux micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) dans des secteurs prioritaires, dont l'agro-alimentaire. Un accord équivalent avait été signé avec le Crédit Agricole cet été.

***BERD :** En novembre, octobre et septembre, avec le soutien de l'UE, la BERD a mis en place un nouveau programme de partage de risques avec les banques ukrainiennes ProCredit et Ukreximbank, ainsi qu'avec la filiale ukrainienne de la banque autrichienne Raiffeisen. Pour chacune de ces banques, ce programme consiste à couvrir 50% du risque pour de nouveaux crédits pour les PME, y compris dans l'agro-alimentaire, pour un équivalent total de 200 M EUR. Un accord similaire avait été signé avec la banque hongroise OTP cet été. Pour mémoire, Crédit Agricole Ukraine bénéficie déjà de tels dispositifs.

7. Entreprises agricoles

***Kernel :** Kernel (une des plus grandes *agroholdings* ukrainiennes, qui cultive 363 000 ha, principalement pour la production d'huiles de tournesol, de colza et de soja ; c'est le premier producteur et le premier exportateur mondial d'huile de tournesol) a annoncé mi-octobre qu'elle comptait lancer, au printemps 2026, dans la région de Tchernivtsi (ouest du pays), la construction d'une centrale solaire d'une puissance de 250 MW, sur 212 ha. Ce projet représente un investissement de 5 Md UAH (soit environ 101 M EUR).

A la même période, Kernel a annoncé que son terminal situé dans le port de Tchernomorsk, qui avait été endommagé par une frappe d'un missile russe en 2023, sera restauré en octobre 2025 et devrait retrouver ses capacités de transbordement, qui s'élevaient à 10 M t par an avant la frappe (les capacités de transbordement du terminal étaient tombées à 8 M t par an).

***MHP :** Fin novembre, MHP (l'une des plus grandes *agroholdings* ukrainiennes, qui cultive 362 000 ha, principalement pour la production de viandes de volailles) a expliqué utiliser l'intelligence artificielle depuis 2020, ce qui lui aurait permis de gagner « plusieurs millions de dollars ».

***Continental Farmers Group :** Continental Farmers Group (une des plus grandes *agroholdings* opérant en Ukraine, détenue par le fonds souverain saoudien Salic UK, et qui cultive 195 000 ha de terres pour la

production de céréales et d'oléagineux) a annoncé mi-novembre que la récolte de pomme de terre était meilleure que prévue (de 18% en moyenne). Pour mémoire, l'agroholding s'est lancée dans la culture de pommes de terre dans les régions de Lviv et de Ternopil (ouest du pays) en avril 2025. Elle avait planté 2 100 ha : 60% pour des chips, 24% pour des pommes de terre de consommation et 16% pour des plants. Elle prévoit de planter également 2 100 ha en 2026.

Fin septembre, Continental Farmers Group a annoncé envisager d'investir 60 à 70 M USD en Ukraine en 2026.

***AgroProsperis :** AgroProsperis (une des plus grandes agroholdings ukrainiennes, qui cultive 290 000 ha pour la production et le négoce de céréales et d'oléagineux et qui a une activité bancaire ; elle est la propriété du fonds d'investissement étatsunien NCH capital) a lancé début novembre ses propres produits informatiques : un progiciel de gestion intégrée (PGI/ERP) et des services de conseil aux agronomes fondés sur l'intelligence artificielle.

Début novembre, AgroProsperis a annoncé avoir utilisé des drones pour pulvériser sur des produits phytosanitaires (insecticides, fongicides et dessiccants sur du colza et du tournesol ; insecticides sur du maïs ; dessiccants sur du soja) sur 50 000 ha en 2025, soit une hausse de 35% par rapport à 2024. L'entreprise détiendrait douze drones et emploierait douze personnes pour les faire fonctionner.

***Astarta :** Fin septembre, Astarta-Kyiv (l'une des plus grandes agroholdings ukrainiennes, qui cultive plus de 215 000 ha pour la production conventionnelle et biologique de céréales, de soja, de colza, de sucre, de produits laitiers, de viande bovine et de bioénergie) a expliqué prévoir d'investir environ 40 M EUR, en 2026, dans la construction de son usine de concentré protéique soja située dans l'oblast de Poltava (à l'est du pays). Le coût total du projet est estimé à 80 M USD.

***Vitagro :** Début octobre, Vitagro (qui cultive 85 000 ha pour la production de céréales, d'oléagineux, de légumes, ainsi que pour l'élevage porcin et de vaches laitières) a annoncé avoir signé un accord de prêt préférentiel de 16 M UAH (soit environ 325 000 EUR) sur cinq ans avec le fonds de décarbonation d'Ukraine pour financer l'installation d'un module de cogénération sur son unité de méthanisation, ce qui lui permet de produire simultanément de l'électricité et de la chaleur à partir du biogaz produit.

***Bunge :** Début octobre, Bunge (multinationale étatsunienne de négoce agricole propriétaire, en Ukraine, d'une usine de trituration de tournesol située dans le port de Mykolaïv) a été autorisé par le comité anti-monopole ukrainien à acquérir l'usine de trituration multi-espèces (colza, soja, tournesol) Oil and Fat Plant située dans la région de Vinnitsa.

***Nibulon :** Fin octobre, Nibulon (qui cultive 51 000 ha pour la production et l'exportation de céréales et d'oléagineux principalement et qui a une activité dans l'armement de bateaux) a expliqué que son nouveau système informatique de gestion des stocks, introduit fin janvier pour 23 élevateurs, lui avait permis de

réduire le nombre de personnes employées dans ses élevateurs (de 80-100 personnes à 20-30 personnes) et de réduire les pertes de produits de 1%.

***OKKO :** Mi-octobre, Okko (distributeur de carburants ukrainien) a confirmé avoir fini la première phase de construction de son usine d'argo-caburant près de Ternopil (ouest du pays), qui devrait pouvoir être mise en service en 2026, comme elle l'avait annoncé en 2024. Elle pourra valoriser 200 000 à 250 000 t de maïs et produire près de 85 000 t d'éthanol par an.

***Volailles :** D'après le magazine spécialisé américain *WattPoultry*, le premier producteur européen de viande de poulet (en nombre de volaille) était, en 2025, MHP (cf. supra) et les premier et septième producteurs européens d'œufs (en nombre de poules pondeuses) étaient respectivement Avangardco et Ovostar.

8. Enjeux sanitaires et phytosanitaires

***Santé des plantes :** Mi-octobre, des mesures phytosanitaires de quarantaine ont été introduites dans la région de Tchernihiv (nord-est du pays) afin de lutter contre la chrysomèle des racines du maïs, dont la première détection dans la région remonterait à 2023. A la même période, des mesures similaires ont été introduites dans la région de Zaporijia (sud-est du pays) afin de lutter contre la punaise diabolique.

Mi-septembre, le DPSS a annoncé avoir saisi et détruit 2 400 t de semences et 6 M de plants de mauvaise qualité depuis le début de l'année 2025.

Début septembre, des mesures phytosanitaires de quarantaine ont été introduites dans la région d'Odessa afin de lutter contre la mineuse sud-américaine de la tomate, la teigne de la pomme de terre, l'ambrosie et les thrips des petits fruits.

***Eau :** Début novembre, un cas de méthémoglobinémie chez un nourrisson, causé par une contamination d'eau potable par des nitrates, a été déclaré dans la région de Tcherkassy.

***Rage :** Entre janvier et octobre 2025, 114 cas de rage (en faune sauvage, chez des animaux domestiques et du bétail) ont été déclarés dans la région de Kivorograd (centre du pays), dont 15 pour le seul mois d'octobre ; début septembre, trois cas (un chat, un chien et un renard) l'ont été également dans la région de Kharkiv (est du pays) ; mi-octobre, un cas (un renard) a été déclaré dans la région de Khmel'nitski (ouest du pays) ; début novembre, un cas (un chat) a été déclaré dans la région de Soumy (nord-est du pays) ; mi-novembre, un cas (un chat) a été déclaré dans la région de Kharkiv.

***VLB :** Début septembre, un cas de virus de la leucose bovine a été déclaré dans un élevage de Volhynie (ouest du pays).

***Grippe aviaire :** Début novembre, un cas de grippe aviaire en faune sauvage (un cygne) a été déclaré dans la région de Kyïv (centre du pays).

***PPA :** Mi-septembre, un foyer de PPA a été déclaré dans la région de Vinnitsa (ouest du pays) et, fin

octobre, un foyer a été déclaré dans un élevage de la région de Tchernivtsi (ouest du pays).

***Botulisme :** Début octobre, un cas mortel de botulisme d'origine alimentaire a été déclaré dans l'oblast de Dnipropetrovsk. En tout, en 2025, quatre cas de botulisme ont été déclarés pour cette seule région, faisant neuf victimes, dont trois enfants ; deux adultes sont morts.

9. Moldavie (réalisé avec l'aide du SE de Bucarest)

9.1. Production et filières agricoles

***Terres agricoles :** Selon les données de la FAO, de l'ONU et de Destatis, environ 74% du territoire moldave est consacré à l'agriculture, la proportion la plus élevée du continent européen. L'Ukraine suit avec environ 71 %. À l'inverse, la Norvège (avec 2,7 %) et la Finlande (7,5 %) enregistrent les parts les plus faibles.

***Noix :** En 2025, la Moldavie prévoit une récolte de noix plus faible qu'en 2024, en raison des gelées printanières tardives et d'une pollinisation insuffisante, bien que certaines régions aient été moins touchées. Ainsi, dans la région centrale, la production pourrait doubler par rapport à l'an dernier grâce à un microclimat favorable et aux pluies de juillet. Ailleurs, les rendements devraient en revanche reculer de 15-20 %. La Moldavie compterait actuellement plus de 25 000 ha de vergers de noyers et aurait récolté environ 23 000 t de noix en coque en 2024. Plus de 80 % de la production est exportée, principalement vers l'Allemagne, la Roumanie, la Turquie et la France.

***Colza :** Pour la première fois depuis quinze ans, une partie du colza moldave n'a pas été exportée uniquement sous forme de graines, mais aussi sous celles d'huile et de tourteaux produits localement, à plus forte valeur ajoutée. La campagne 2025/26 aurait permis une récolte record de 300 000 t de colza récoltés sur 120 000 ha. 86 % (257 700 t) auraient été exportés sous forme de graines et 14 % (40 400 t) ont été transformés localement en huile et tourteaux.

***Vin :** Fin octobre, deux caves viticoles, situées à Cricova et Chisinau, ont été inscrites sur la liste indicative de l'UNESCO, première étape vers une éventuelle inscription au patrimoine mondial.

La Moldavie compterait plus de 200 exploitations viticoles, allant des grands domaines historiques aux petits producteurs émergents. Le champion du marché serait depuis plusieurs années le groupe Purcari avec un chiffre d'affaires annuel de plus d'1 Md MDL (environ 50,5 M EUR), représentant environ 20 % du marché moldave du vin. Il appartient au groupe polonais Maspex.

Selon le conseil du secteur viticole, la récolte moldave de raisin pour la vinification devrait être 30 à 60 % plus élevée en 2025 qu'en 2024, tout en restant inférieure de 20 à 30 % à la moyenne pluriannuelle. Les rendements sont estimés entre 5 et 13 t/ha, influencés par une météo contrastée (hiver doux, printemps instable, sécheresse).

***Tournesol :** En Moldavie, la récolte de tournesol serait inférieure de 10 à 15% aux prévisions initiales. D'après la prévision estivale du bureau national de statistique, la production devait dépasser 800 000 t grâce à 414 000 ha. Cependant, la sécheresse sévère d'août a fortement réduit les rendements (moins de 1 t/ha dans le sud ; moins de 2 t/ha dans le centre et le nord). Si, dans les régions centrales, 70 à 80 % des surfaces étaient récoltées en octobre, seules 30% l'avaient été dans le nord. Les pluies d'octobre et une humidité élevée ont empêché la récolte, retardant davantage la campagne. Ainsi, la production finale pourrait ainsi chuter à 600 000-650 000 t.

9.2. Politiques économiques et agricoles

***Élections parlementaires :** Mi-octobre, la cour constitutionnelle de Moldavie a confirmé la légalité des élections parlementaires de septembre et validé les mandats des 101 députés élus. Le Parti Action et Solidarité (PAS, parti pro-européen) obtient 55 sièges, le bloc « Patriotic » (parti communiste pro-russe) 26, le bloc « Alternativa » 8, tandis que le Parti « Nostru » et « Democrația Acasă » en décrochent chacun 6.

Le Premier ministre sortant ayant annoncé son retrait de la vie politique afin de reprendre son activité professionnelle (qu'il avait suspendue en 2023 pour prendre le poste de Premier ministre), l'économiste et homme d'affaires Alexandre Mountéanou a été nommé Premier ministre. Ancien cadre de la banque nationale de Moldavie, il a également travaillé à la banque mondiale à Washington. Fondateur de la société d'investissement 4i Capital Partners (active en Ukraine, en Biélorussie et en Moldavie), il a occupé des postes de direction au sein de fonds d'investissement (Horizon Capital et Dragon Capital). Cofondateur de la chambre de commerce américaine en Moldavie et président de l'alliance française de Moldavie depuis 25 ans, il est chevalier de la légion d'honneur depuis 2007.

***Changement climatique :** Le gouvernement moldave a approuvé l'allocation de 100 M MDL (soit environ 5,1 M EUR) pour soutenir les agriculteurs touchés par les gelées tardives du printemps et par les tempêtes de juillet dans le district de Cahul (au sud-ouest du pays). Les fonds, gérés par le ministère de l'agriculture, serviront à indemniser les pertes dans les betteraves sucrières et les cultures pérennes (dont la vigne).

9.3. Commerce international agricole

***Infrastructures :** Le gouvernement moldave prévoit des investissements d'au moins 9 Md MDL (environ 455 M EUR) dans le développement des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires.

***Port de Giurgiulești :** En novembre, la Roumanie aurait finalisé l'acquisition du port de Giurgiulești. L'opération est menée par la compagnie nationale *Administrația Porturilor Maritime Constanța*, qui devrait racheter 100 % du capital de la société Danube Logistics SRL, opérateur du port. La Roumanie prévoit plus de 24 M EUR d'investissements pour moderniser les infrastructures portuaires et renforcer l'intégration de la Moldavie dans les corridors commerciaux

européens. La Roumanie demande toutefois la prolongation du droit d'exploitation après 2030.

***Prunes :** Avec 58 000 t expédiées vers l'UE en 2023, la Moldavie confirme son statut de champion européen des exportations de prunes. Elle occupe la troisième place au niveau mondial.

***Sucre :** Courant octobre, le gouvernement moldave a décidé de limiter pendant 200 jours les importations de sucre en provenance de Serbie, afin de protéger les producteurs nationaux et de stabiliser le marché intérieur. D'après le gouvernement, la production nationale, estimée à 78 000 t pour 2025/26, est en mesure de couvrir la consommation intérieure.

9.4. Affaires européennes et étrangères

***Adhésion à l'UE :** Dans son rapport sur l'élargissement publié début novembre, la Commission européenne a salué les progrès de la Moldavie dans les domaines de la justice, de l'énergie et de la numérisation, tout en soulignant les retards persistants dans l'agriculture, l'environnement et l'administration publique. Les secteurs agricole et environnemental affichent les plus faibles progrès, la Moldavie étant toujours considérée comme n'étant qu'à un stade initial d'alignement avec les normes européennes. Globalement, la Commission européenne estime que la Moldavie atteint un niveau de préparation « modéré à bon ». Mi-septembre, les réunions de criblage (*screening sessions*) sur les chapitres agricoles s'étaient tenues à Bruxelles.

***Coopération internationale agricole :** En 2025, le ministère moldave chargé de l'agriculture a notamment signé des mémorandums avec la Pologne, la Tchéquie, l'Inde, Israël, la Hongrie, l'Italie et la Chine.

***Roumanie :** La Roumanie serait le premier investisseur étranger en Moldavie, avec plus de 300 M EUR investis par ses entreprises, et son principal partenaire commercial, avec un commerce bilatéral d'environ 3 Md EUR (chiffre qui serait plus élevé si l'on incluait les échanges de la région séparatiste de Transnistrie).

***France :** Actuellement, environ 240 entreprises françaises sont implantées en Moldavie, représentant 203 M EUR d'investissements et plus de 4 000 emplois.

***Suède :** Courant octobre, le ministère moldave chargé de l'économie et le conseil national du commerce de Suède ont signé un mémorandum visant à consolider la coopération dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE.

***Japon :** En septembre, la chambre de commerce et d'industrie de Moldavie et celle d'Osaka ont signé un mémorandum d'entente visant à renforcer la coopération économique bilatérale. L'accord prévoit notamment, y compris dans le secteur agricole, la promotion des investissements et du commerce.

***Israël :** Israël et la Moldavie ont signé une déclaration d'intention visant à moderniser l'agriculture moldave grâce au transfert de technologie et d'expertise israéliennes. L'accord fixe un cadre pour développer des initiatives dans des domaines tels que la gestion de l'eau, l'adaptation aux conditions climatiques extrêmes et l'introduction de technologies de pointe.

9.5. Enjeux sanitaires et phytosanitaires

***Numérisation :** Courant octobre, l'agence nationale pour la sécurité alimentaire (ANSA) de Moldavie a lancé un vaste processus de numérisation du circuit des médicaments vétérinaires, avec l'appui du service alimentaire et vétérinaire de Lituanie.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Kyïv

jean.lanotte@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SE de Kyïv